

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Tout ce que je dois savoir avant de candidater à la sélection

- Les conditions d'accès à la formation
- Le déroulement de la sélection
- Les frais de scolarité et la gratuité de la formation
- La constitution du dossier de sélection

Période de candidature : du 19 janvier au 04 septembre 2026.

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de candidater le plus tôt possible.

COMMENT CANDIDATER ?



Etape 1 :

Je crée un compte en ligne (voir page 4).



Etape 2 :

J'envoie par courrier recommandé l'ensemble des documents à l'adresse (voir page 4).



Etape 3 :

Je reçois ma convocation à l'épreuve orale **par mail** à l'adresse indiquée à la création du compte, si mon dossier de candidature est complet et validé.

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Être majeur pendant l'année de formation.

Le nombre de places ouvertes est de 15.

LIEU DE DÉROULEMENT & DATES DES ÉPREUVES

ECOLE ROCKEFELLER – 4 avenue Rockefeller – 69008 LYON – Métro Ligne D Station Grange Blanche

Date de l'épreuve d'admission ou de l'entretien de positionnement :

- **Lundi 23 mars 2026**
- **Mercredi 27 mai 2026**
- **Mercredi 17 juin 2026**
- **Vendredi 17 juillet 2026**
- **Mercredi 16 septembre 2026**

Date et heure précisées sur le mail de convocation.

NATURE DES ÉPREUVES

➔ L'admission en formation conduisant au diplôme d'état de TISF est subordonnée au dépôt d'un dossier (cf page 4) auprès de l'établissement de formation et à un entretien. Cet entretien, d'une durée de 30 minutes, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de technicien de l'intervention sociale et familiale ainsi que son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession.

Cette épreuve est notée sur 20 points.

Une note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats.

RÉSULTATS DE LA SELECTION

Les résultats seront publiés, à l'issue de la commission relative au jury d'admission, **à 14h00 les :**

- Vendredi 27 mars 2026
- Vendredi 29 mai 2026
- Vendredi 19 juin 2026
- Lundi 20 juillet 2026
- Vendredi 18 septembre 2026

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

La liste alphabétique des candidats déclarés admis est affichée à l'école, publiée sur le site internet de l'Ecole Rockefeller, **avec notification par mail des résultats à chaque candidat.**

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE.

GRATUITÉ DE LA FORMATION et FRAIS DE SCOLARITÉ

- **La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance votre formation de TISF si vous êtes admis.e à l'Ecole ROCKEFELLER et que vous êtes :**
- en poursuite d'études, sortis du système scolaire ou universitaire depuis moins de 24 mois
 - demandeur d'emploi et inscrit à France Travail
 - en recherche d'emploi (bénéficiaires du RSA, jeunes inscrits en Missions Locales, publics suivis par LADOM)

ATTENTION : La Région Auvergne-Rhône-Alpes ne finance pas vos frais de scolarité si vous êtes salarié(e).

- Si vos frais de scolarité sont pris en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue, les frais s'élèvent à : 10.500 € (devis sur demande auprès du secrétariat du Pôle Médico-Social).

Tarifs réévaluables en fonction de l'indice annuel d'inflation INSEE en juillet 2026

- **Vous avez besoin de plus d'information pour les financements et les bourses régionales, vous pouvez contacter : scolarite@ecole-rockefeller.com**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les bourses : [Obtenir une bourse pour suivre une formation dans le secteur santé-social : aidedefss@auvergnerhonealpes.fr](#)

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SELECTION

1-Je crée un compte en ligne : [Créer votre compte \(cliquez ici\)](#)

OU

J'ai déjà un compte : je saisis mon adresse email et je peux réinitialiser mon mot de passe.

Vous pouvez aussi taper dans la barre de votre navigateur : <https://portail.ecole-rockefeller.com>

2- J'envoie les documents par courrier en recommandé :

Tous les documents demandés doivent être photocopiés – ne pas transmettre d'originaux



- la fiche n° 1 : fiche administrative – Document à imprimer de votre compte
- Une copie **recto-verso** d'une pièce d'identité en cours de validité à **la date des épreuves**.
- Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation (01/09/2026)
- Une lettre de motivation argumentée
- Un CV (curriculum-vitae) détaillé
- Attestation employeur ou référence professionnelle (non obligatoire)
- La copie des diplômes obtenus

Période de candidature :
du lundi 19 janvier au vendredi 04 septembre 2026

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

ECOLE ROCKEFELLER
Sélection TISF
4 avenue Rockefeller
69373 LYON CEDEX 08

Tout dossier incomplet et non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité

Pour toute question une adresse mail unique :
selection@ecole-rockefeller.com

Dans le cadre de notre politique de management de la qualité et d'amélioration continue, vous pouvez adresser votre réclamation par mail : reclamation-etudiantsocial@ecole-rockefeller.com